

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

publié le 02/12/2022
mis en ligne le 05/12/2022

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre novembre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, MM. Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mmes Marie-France DALOT, Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Olivia BOULANGER, MM. Eric CORREIA, Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Henri LECLERE, Mmes Claire MORY, Françoise OTT, Corinne TONDUF, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, MM. Jacques VELGHE, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Philippe BAYOL, Xavier BIDAN, Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à Mme Françoise OTT, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Benoit LASCOUX à Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD à Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD à M. Erwan GARGADENNEC, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, Mme Ludivine CHATENET à M. Alex AUCOUTURIER, M. Jean-Paul BRIGNOLI à M. Philippe PONSARD, M. Patrick ROUGEOT à M. Eric CORREIA, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Patrick GUERIDE, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Célia BOIRON, M. François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGAT, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 36

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 12

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Alain CLEDIERE

BUDGET ANNEXE – IMMOBILIER D'ENTREPRISES - DECISION MODIFICATIVE N°4 - 2022

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°4 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... - 2 528.60 €

Chapitre 68 – Dotations aux provisions..... 2 528.60 €

- Constitution de provision pour risques et charges exercice 2022 (6817/0735) 2 528.60 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM4	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM4	Proposition 2022	Chapitres	Proposition 2022
011	Charges à caractère général		325 083,90 €	002	Excédents antérieurs reportés		7 333,96 €		7 333,96 €
012	Charges de personnels et assimilées		50 000,00 €	013	Atténuation de charges		- €		- €
65	Autres charges de gestion courante		37 006,00 €	70	Produits des services		13 000,00 €		13 000,00 €
66	Charges financières		46 600,00 €	74	Dotations et participations		- €		- €
67	Charges exceptionnelles		- €	75	Autres produits de gestion courante		559 162,36 €		559 162,36 €
68	Dotations aux provisions		- €	77	Produits exceptionnels	2 528,60 €	269 000,54 €		269 000,54 €
022	Dépenses imprévues		10 006,96 €	78	Reprise sur amortissement et provisions	2 528,60 €	- €		- €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		468 696,86 €		TOTAL OPERATIONS REELLES		848 496,86 €		848 496,86 €
023	Virement à l'investissement		290 000,00 €				- €		- €
042	Transferts entre sections		89 800,00 €				- €		- €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		379 800,00 €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		- €		- €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		848 496,86 €		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		848 496,86 €		848 496,86 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NEANT

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

DEPENSES		SECTION D'INVESTISSEMENT				RECETTES			
		BP 2022	DM4	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM4	Proposition 2022	
001	Déficits antérieurs reportés	193 616,05 €		193 616,05 €	001		- €	- €	
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	23 819,85 €		23 819,85 €	10	Excédents antérieurs reportés	209 044,84 €	209 044,84 €	
16	Emprunts et dettes	290 000,00 €		290 000,00 €	13	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)			
20	Immobilisations corporelles	- €		- €	16	Subventions d'investissement	7 317,88 €	7 317,88 €	
21	Immobilisations corporelles	28 246,67 €		28 246,67 €	16	Emprunts et dettes	- €	- €	
23	Immobilisations en cours	59 680,15 €		59 680,15 €	16	Emprunts et dettes	- €	- €	
020	Dépenses imprévues	800,00 €		800,00 €			- €	- €	
	TOTAL OPERATIONS REELLES	596 162,72 €		596 162,72 €		TOTAL OPERATIONS REELLES	216 362,72 €	216 362,72 €	
		- €		- €	021	Virement du fonctionnement	290 000,00 €	290 000,00 €	
		- €		- €	040	Transferts entre sections	89 800,00 €	89 800,00 €	
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €		- €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	379 800,00 €	379 800,00 €	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	596 162,72 €		596 162,72 €		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	596 162,72 €	596 162,72 €	


Délibération n°296/22 du 24/11/22
7-Finances locales 7.1 Décisions Budgétaires

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 21/11/22 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président


Eric CORREIA

Le secrétaire de séance


Alain CLEDIERE